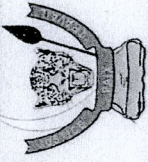


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 224/2023

A L'ENTREPRISE MSM SERVICES Sarl

Après avoir reçu le contrat du marché n° 015/GOUV/P.LBA/2023, conclu avec la Province du Lualaba/Ville de Kolwezi pour un montant total hors taxe de dollars américains cent trente-sept mille neuf cent trente et un, trois centimes (USD 137 931,03) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains neuf cent soixante-cinq, cinquante et un centimes (USD 965,51).

Fait à Kinshasa, le 28/12/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement

Directeur Général
Benoit Kalibwa Nkumbwe